

20.05.2025 Groupe de travail Maintien à domicile des personnes âgées

Participants : Dr Marie Jager (Médecin gériatre - Référente) ; Dr O. Chermack (Médecin géronto-psychiatre EMPSA) ; M. Perez-Sierra (IDE EMPSA) ; N. Perrine (IPA EMPSA) ; C. Boss (masseur-kinésithérapeute) ; S. Leduc (CRT pers âgées) ; J. Steru (resp. des assistantes sociales EPS du 9^e et 10^e arrond.) ; I. Aknouche (chef de projet e-parcours M2A-DAC Paris Nord-Est) ; C. Sauzeat (coordinatrice sociale Delta 7) ; J. Descamps (Infirmière facilitatrice de parcours) ; I. Labusquière (Coordinatrice CPTS).

Excusés : Hervé Humblot (Infirmier libéral. Référent) ; Dr H. Wahid (directrice CAJ G. Laroque - Référente) ; C. Pons (Directrice Epoc) ; M. Klein (Médecin gériatre EHPAD Les Parentèles) ; S. Rénaot (Directeur ASAD) ; J. Morin (Resp. coordination cas complexes M2A-DAC Paris Nord-Est) ; D. Soriot (Président Croix Rouge 9^e) ; A. Nouail (ergothérapeute – EMER Lariboisière) ; C. Gondouin (Assistante sociale – EMER Lariboisière) ; M. Warnery (psychomotricienne, resp. ESA ADIAM).

Pour la 3^e séance, poursuite de l'implémentation/relecture du tableau par les professionnels de santé/structures médico-sociales, associations présentes, travaillant dans le repérage et la prise en charge des troubles cognitifs et/ou psychiatriques de la personne âgée ainsi qu'apport de compléments sur l'amont et l'aval de la prise en charge (colonnes ajoutées au tableau).

Cela permet à chacun, soit :

- De compléter l'annuaire entamé, en indiquant ses modalités d'accueil des patients, les apports de la structure, les freins et difficultés rencontrés ;
- De valider les informations indiquées dans le tableau (suite à la précédente réunion) et pour chacune de leur structure, de préciser les conditions d'entrée des patients (amont) et les suites de la prise en charge (aval), redirections et avec quels partenaires.

Il est ajouté plusieurs compléments au tableau : transports (oui/non/coût) ; adressage (informations nécessaires, documents) ; coût pour l'utilisateur ; durée de prise en charge.

L'annuaire sera adressé, avec ce bref compte-rendu, à l'ensemble des participants aux 3 réunions du groupe de travail, au regard de l'utilité qu'il présente, en particulier pour le bon fonctionnement des structures et de leurs équipes.

Parallèlement, un groupe de travail restreint se réunira en juin pour examiner les possibilités de construire, pour chaque structure recensée, un schéma visuel mettant en évidence les partenaires habituels et adressages des patients possibles, de manière à visualiser des parcours possibles.

Les axes de travail précédemment évoqués seront examinés lors des prochaines séances de travail à partir de la rentrée 2025.

En raison d'un mois de juin particulièrement chargé ne permettant pas de trouver une date commune et des congés d'été, **la prochaine réunion du groupe de travail aura lieu le mardi 2 septembre de 14h00 à 16h00.**